



ANNEXE N°2

Financements

Programmes régionaux : Fonds européen de développement économique régional, Fonds social européen et Fonds européen agricole pour le développement rural (FEDER, FSE, FEADER)

THÉMATIQUES FINANÇÉES	SOUS-THÉMATIQUES	PUBLIC VISÉ	EXEMPLES OU DOMAINES D'ACTION	LES DÉMARCHES	A SAVOIR
Développement local et/ou de coopération territoriale autour des thèmes d'innovation technologique et sociale, d'insertion sociale, de formation professionnelle, d'environnement, de développement économique et touristique.	Emploi/formation	Tous et en particulier pour le FSE : chômeurs, femmes, jeunes défavorisés et /ou en décrochage scolaire	Formations diplômantes de niveau 5 (CQP, BAPAA) et 4 (BPJEPS) projet pour les jeunes en décrochage scolaire développant à la fois la pratique sportive et éducation à l'environnement accompagnement vers l'emploi des jeunes (accompagnement individualisé, préformation) Le sport peut être un vecteur d'actions de développement professionnel, de compétences, d'insertion sociale.	http://www.fse.gouv.fr/ rubrique « Contact » Les associations sportives doivent se rapprocher des acteurs de l'insertion sociale comme les missions locales, maisons des services publiques... pour mener des projets d'insertion par le sport	Ne nécessite pas de partenariat étranger
	Inclusion sociale	Personnes en situation de handicap femmes	Accès aux responsabilités des femmes accueil de nouvelles populations sur un territoire vieillessement actif	Gérés par les Conseils régionaux qui sont autorités de gestion mis à part le programme de Mayotte (Préfecture de région) et de la Réunion (Conseil général). Renseignez-vous auprès du point de contact régional qui vous indiquera où trouver le programme, examinez-le afin d'être certain que votre projet puisse l'intégrer et suivez la démarche telle que votre point de contact vous l'exposera. Il faut bien mettre en évidence le lien pouvant être établi avec le secteur sportif et les thématiques.	Guide d'analyse des projets de l'éducation et de l'insertion par le sport http://www.semc.sports.gouv.fr/newsletter/pub/guides/guide7.pdf
	Développement durable		Économie d'énergie, production de nouvelles ressources d'énergie et protection de la biodiversité	Pour le développement rural, les clubs, comités départementaux et régionaux UFOLEP sont invités à se rapprocher des animateurs des démarches LEADER qui sont sur leurs territoires ruraux. Consultez également les programmes plurirégionaux (bassins, fleuves) et de coopération territoriale (plusieurs régions)	
	Développement économique territorial :		Actions de portée touristique et industrielle en particulier dans les zones de montagne et littoral		
	Equipements sportifs :		Construction ou rénovation de complexes et d'équipements sportifs à condition que cela soit intégré à une démarche de rénovation urbaine et de préférence en focalisant sur l'économie d'énergie		
	Innovation technologique		De nombreuses régions ont un domaine de spécialisation intelligente autour de la santé, du bien-être et des objets connectés. Elles attendent des innovations autour de des activités physiques et sportives.		
	Développement rural		Développement du sport pour tous, réduction de l'inégalité d'accès aux activités physiques et sportives, activités touristiques, en zones rurales et périurbaines pour y sécuriser et y développer les emplois.		
Régions Ultra Périphériques (Outre-Mer)		De nombreux projets dans le secteur du sport et de l'écotourisme qui recourent les thématiques citées ci-dessus peuvent être financés			



ANNEXE N°2

Financements

Erasmus+

4 volets coopération européenne, d'échanges d'expertises et de bonnes pratiques ainsi que de mobilité

THÉMATIQUES FINANCÉES	SOUS-THÉMATIQUES	PUBLIC VISÉ	EXEMPLES OU DOMAINES D'ACTION	LES DÉMARCHES	A SAVOIR
Education et formation : valoriser des métiers et des qualifications Cadre (Européen des Qualifications), développer des coopérations européennes sur des sujets d'intérêt communs entre établissements, de contribuer à l'internationalisation des parcours sportifs			Mobilités d'encadrants (enseignants de sport, personnels administratifs – SUAPS) à travers les projets de mobilité des personnels universitaires et administratifs.		Le nombre de partenaires, de pays concernés, de financement maximal est différent selon le type de projet.
Jeunesse : développer les compétences des jeunes et animateurs via une expérience de mobilité promouvoir la participation à la vie démocratique et la citoyenneté en Europe (parité h/f / pratique féminine...), favoriser le dialogue interculturel, l'inclusion sociale et la solidarité (Ex : handicap, santé...), promouvoir les actions de volontariat (Ex : insertion, environnement ...)		Jeunes de 13 à 30 ans (Service Volontaire Européen : 17 à 30 ans)	Accueil et d'envoi de jeunes en Service Volontaire Européen, échanges de Jeunes, mobilité et échanges de pratiques, séminaires, formations.	Vous pouvez candidater à l'ensemble des volets du programme qui fonctionnent tous par appels à projets spécifiques.	Consultez le guide du programme : http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_en.pdf
Sport : « sport pour tous », développement de la pratique des activités physiques, sportives et l'intégrité du sport bonne gouvernance, les activités de volontariat, l'égalité des chances et l'insertion sociale	Petits partenariats collaboratifs	Tout public	Prévention des risques et la santé des jeunes sportifs, insertion sociale et égalité des genres, promotion de la mobilité, promotion des jeux et sports traditionnels européens	Contactez l'UFOLEP Nationale qui vous orientera et vous accompagnera dans les démarches à effectuer	Partenariat de 3 pays minimum avec un financement maximum de 60 000€ à hauteur de 80% Maximum
	Partenariats collaboratifs		Mise en réseau, création de modules de formation, sensibilisation aux valeurs du sport et à l'éthique, sondages, conférences, séminaires		Partenariat avec 5 pays minimum, projet d'une durée de 1 à 3 ans, jusqu'à 400 000 € d'aide financière
	Manifestation européenne à but non lucratif		Activités éducatives pour les sportifs et les encadrants, organisation de l'événement, conférences & séminaires		Au moins 12 pays, 12 mois maximum, max 300 000€
	Semaine Européenne du sport		En septembre, promouvoir l'activité physique et sportive, valoriser les actions permettant l'accès au sport pour tous et le développement du sport dans les territoires sur la base du partenariat scolaire, associatif et des clubs et fédérations		Consultez le guide du programme : http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_en.pdf

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a impulsé un groupe de travail dont l'UFOLEP fait partie pour accompagner au mieux les fédérations et leurs organes déconcentrés dans leur implication sur le plan de la vie internationale en publiant un guide des financements européen : http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/GuideFinanceEuropeSport_v2.pdf
 Contactez la Commission Nationale Vie Internationale pour plus de renseignements.